

Pourriez-vous m'expliquer la différence entre littératie numérique et inclusion numérique ? Merci pour votre aide !



Stocklib©Giuseppe

Notre réponse du 06/07/2016

En réponse à votre question, **l'inclusion numérique** peut se définir comme suit :

« Dans un rapport de 2005 , le « groupe d'experts eEurope » réuni par la Commission européenne affirmait déjà que « l'e-inclusion n'est rien d'autre que l'inclusion sociale et économique dans une société de la connaissance » et proposait les deux définitions suivantes :

- « l'e-inclusion désigne la participation effective des individus dans toutes les dimensions d'une société de la connaissance (...),
- qui plus est, l'e-inclusion désigne la manière dont les technologies de l'information et de la communication contribuent à développer la participation de tous à la société.

En choisissant cette définition de l'e-inclusion qui tourne résolument le dos aux approches historiques de la fracture numérique, nous entendons poursuivre un double objectif :

- réduire les inégalités sociales et, en particulier, les cas et les risques d'exclusion sociale, en mobilisant le numérique
- ; - nous appuyer sur le numérique comme véritable levier de

transformation individuelle et collective. »

Cette définition est issue du rapport du Conseil National du Numérique intitulé [Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir: pour une nouvelle politique L'inclusion](#). La définition évoquée dans le rapport vient de cette source : 5 « E-Inclusion : [New Challenges and Policy Recommendations](#) », préface de Viviane Reding, 2005

Sur la littératie numérique, il est difficile de donner une seule définition, le concept est souvent associé à celui d'information literacy qui vient du monde anglo-saxon. Comme le rappelle le chercheur en Science de l'Information Olivier Le Deuff dans sa [thèse](#) consacrée au sujet, une des premières définitions date de 1989, elle a été proposée par l'Association des bibliothécaires Américains :

Comment expliquer pour autant le succès de la définition de l'ALA au niveau international : To be information literate, a person must be able to recognize when information is needed and have the ability to locate, evaluate, and use effectively the needed information.

D'une part, il faut avouer que la définition a le mérite d'être efficace et claire et qu'elle peut être adaptée facilement. Près de 20 ans après, la définition est encore usitée et sans cesse traduite.

S'il fallait donner une définition en français, bien que le concept ne soit pas stabilisé, nous repartirions du rapport de Conseil National du Numérique précité :

Le CNNum reprend les définitions de la digital literacy données par l'OCDE et l'Académie des Sciences. Pour l'OCDE la digital literacy est « *l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités.* »

On parle de plus en plus désormais de [Translittératie](#) la

chercheuse [Divina Frau-Meig](#) propose cette définition :

« Le néologisme de « translittératie », pour insatisfaisant qu'il soit, peut être considéré comme opératoire, car il regroupe en son sein la triple maîtrise de l'information, des médias et du numérique et englobe la notion d'éducation (à la française, comme dans « éducation aux médias ») et la notion d'alphabétisation (à l'anglaise, comme dans « media literacy »), rendant compte de la double dimension abstraite et pragmatique du phénomène considéré. »

Elle précise ensuite le modèle de translittératie qui lui semble adéquat :

Ce nouveau modèle de translittératie cybérisme pourrait donc se fonder sur une perspective multidisciplinaire avec une triple focalisation sur l'information comme code, document et actualité. Elle vise à donner une emprise critique sur les médias, avec une approche citoyenne et une approche économique d'intervention productive sur ces médias. Les pratiques se veulent basées sur des compétences spécifiques pour aiguïser le sens critique, la logique algorithmique et la participation engagée. Les acteurs les plus pertinents restent encore à former, sans doute sur la base d'un réseau d'acteurs travaillant de manière collaborative (enseignants, documentalistes, usagers associatifs, voire jeunes apprenants eux-mêmes)

Pour compléter, nous vous conseillons ces pistes :

MEYER, Guillaume-Nicolas. **Olivier Le Deuff, La formation aux cultures numériques**. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Janvier 2013, no 2. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://rfsic.revues.org/395>

Olivier Le Deuff. **La formation aux cultures numériques. Une nouvelle pédagogie pour une culture de l'information à l'heure du numérique**. Fyp éditions, 2011

Les fondements de la littératie numérique | HabiloMédias [en

ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse :

<http://habilomedias.ca/principes-fondamentaux/quest-ce-que-leducation-aux-medias>

Ainsi, la différence entre les deux concepts est que d'un côté la littératie numérique est un ensemble de compétences et de l'autre, l'inclusion numérique est en enjeu de société qui s'appuie sur le numérique pour provoquer des changements sociaux.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information